






Protection des sols contre l'érosion Natagriwal vous accompagne

Nos conseiller-ère-s “protection des sols” vous accompagnent pour :

- ✓ Protéger vos sols contre l'érosion et les coulées de terre
- ✓ Préserver le potentiel productif de vos sols



Notre accompagnement :

-  Diagnostic du risque érosif de vos parcelles
-  Analyse de terrain des différentes solutions et subsides associés
-  Mise en place et suivi des solutions concertées et adaptées



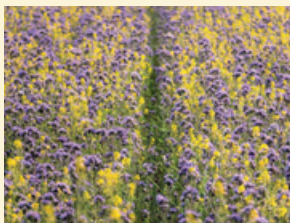
Différentes approches sont à disposition pour répondre aux enjeux.

Votre conseiller-ère explorera avec vous les solutions
les mieux adaptées à votre contexte.

Adaptation des pratiques



Adapter les pratiques culturales
et le calendrier des rotations



Maximiser
la couverture des sols



Améliorer
la structure des sols

Aménagements



Bande anti-érosive



Zone enherbée



Fascines



**Vous avez déjà adopté des actions
de protection des sols contre l'érosion?**
Partagez vos expériences et réussites avec nous!
protection.sols@natagriwal.be



Contact • Cellule Protection des sols • 0497 05 46 50 • protection.sols@natagriwal.be

Notre service sera opérationnel sur le terrain à partir du mois de juin 2024.

N'hésitez cependant pas déjà à prendre rendez-vous avec le-la conseiller-ère de votre région.

NATAGRIWAL asbl • Chemin du Cyclotron, 2 • Boîte L07.01.14 • 1348 Louvain-la-Neuve